

BUREAU : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS : JOURNAL TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; six mois, 22 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne. RÉCLAMES : 25 centimes. — On traite à forfait.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 23, 11 45, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 18, 9 48, 11 17, 12 47, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. M. Hava, Libraire-Boulevard, à Clie place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 23 DÉCEMBRE 1872

BOURSE DE PARIS	
DU 21 DÉCEMBRE	
3 0/0	53 30
4 1/2	76 50
Emprunt 1871	84 53
Emprunt 1872	86 85
DU 23 DÉCEMBRE	
3 0/0	53 30
4 1/2	76 25
Emprunt 1871	84 45
Emprunt 1872	86 80

L'Assemblée nationale a rapidement épuisé son ordre du jour, avant de prendre ses vacances de Noël. Aucun débat important n'a été soulevé et les divers projets, parmi lesquels figuraient l'ouverture du crédit d'un million en faveur des inondés et l'abrogation du décret de confiscation des biens de la famille d'Orléans, ont été successivement adoptés de la façon la plus paisible. On sentait que l'Assemblée avait hâte de finir, sans laisser derrière elle aucun thème irritant à la polémique.

On a cru, toutefois, un instant, qu'une interpellation allait susciter de nouveaux orages. Il s'agissait d'un article du *Corsaire*, publié le matin même et qui mettait en scène divers membres influents de la droite de manière à passionner contre eux les classes populaires. Une conversation entre M. Baze et le ministre de l'intérieur a fait cesser l'agitation qui, malheureusement, commençait à gagner les bancs de la Chambre. M. de Gaulard ayant déclaré aux chefs de la droite qu'une répression immédiate aurait lieu, l'interpellation a été écartée et tout est rentré dans l'ordre.

La promesse ministérielle a été tenue, paraît-il, car dans son numéro de ce matin, le *Corsaire* publie la note suivante : « M. Emile Zola, l'auteur de l'article paru hier sous ce titre : *Le lendemain de la crise*, nous prie d'annoncer que ses nombreuses occupations le mettent dans la nécessité de cesser toute collaboration avec le *Corsaire*. »

Enfin, on lit à ce propos dans l'*Événement* : Une bonne partie de la journée d'hier, samedi, a été employée par plusieurs membres de la droite et du centre droit, à convaincre le gouvernement de la nécessité de sévir rigoureusement contre un journal républicain. Nous sommes heureux d'apprendre à la dernière heure que le gouvernement n'a pas cédé à une aussi malencontreuse instigation.

Les deux sous-commissions des trente tiendront séance deux fois durant les vacances, la première aujourd'hui lundi, la seconde vendredi. Le *Siècle* croit savoir que la première ne prendra aucune décision avant d'entrer en conférence avec le gouvernement et que pour ces conférences, la sous-commission se transportera elle-même auprès de M. Thiers.

LA PRESSE A CONVICTIONS

Un des lecteurs de la *Décentralisation* de Lyon lui adresse ces réflexions :

« On l'a déjà dit souvent : l'un des motifs du grand malaise social vient de l'absence plus ou moins complète de principes. Comment pourrait-on progresser sans point de départ, sans autre appui qu'un sol mouvant qui se déroberait sous vos pas ? Il y a dans toutes les classes de la société, même les plus éclairées, un grand nombre d'esprits dévorés par un scepticisme presque incurable. Beaucoup même de conservateurs, amis des meilleures intentions, n'échappent point à cette infirmité devenue à la mode. De là vient que, pour plaire à ces pusillanimes, il ne faudrait que des journaux de couleur affaiblie, cherchant le vrai dans des nuances impossibles, n'exprimant que des opinions douteuses et mal assises, des termes moyens entre la vérité et l'erreur, des opinions élastiques où chacun peut trouver son compte. »

« Quant aux journaux sérieux qui soutiennent la bonne cause avec énergie et défendent avec vigueur les intérêts de la société, ils sont, souvent, mis à l'index et traités comme des parias. »

« Ce journal est légitimiste, dit-on; donc il est trop absolu, ses doctrines sont exagérées, il appartient aux partis extrêmes : qu'il garde le silence sur ses préférences trop prononcées et ne commette pas d'aveux indiscrets. »

« C'est la situation ridicule de ce jeune homme qui, voulant épouser une personne de son choix, n'osa jamais lui faire savoir qu'il l'aimait. »

« Telle autre feuille prend nettement parti pour la religion, et croit que si l'on attaque Dieu, il est bien permis de le défendre. »

« Eh bien ! elle a tort, disent nos prudents; c'est toucher à des questions irritantes, porter préjudice à la cause qu'on prétend servir, et mettre le trouble dans les consciences : il faut laisser les passions ardentes s'user par leurs propres excès. »

« Vous prétendez qu'on vous persécute ? Mais soyez donc plus tolérants, vous ne savez rien supporter; ce qui enrage ne dure pas, le loup lui-même se calme quand il a dévoré la brebis et devient presque inoffensif. Oui, il est des gens hardis qui s'introduisent dans la maison pour détruire ou soustraire nos effets les plus précieux; gardons-nous bien de vouloir les en empêcher; qui sait les violences dont ils seraient capables ! » Prends donc, ami voleur, fais main-basse sur l'argenterie, et quand tu auras enlevé ma montre, si quelqu'un ose dire que tu l'as volée, ce ne sera qu'une appréciation personnelle !... S'annexer quelque chose, se le procurer avec adresse, augmenter ses ressources par certains expédients, voilà des expressions plus adoucies, plus courtoises, et qui ne heurtent personne. »

« Si l'on ne s'arrête dans cette voie, il n'y aura bientôt plus de différence entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur, entre l'honnête homme et le

malfaiteur. Le voyou qui veut dévaliser pendant la nuit commence par éteindre le réverbère; c'est l'imiter et faire la nuit dans les intelligences, que de dissimuler les vrais principes. Ne dire qu'en partie la vérité, c'est parfois la trahir; excuser le crime et le traiter avec déférence, c'est l'encourager; flouter entre deux opinions, c'est manquer de courage ou de convictions. »

« Il faut réagir contre ce faux esprit de conciliation qui égare l'opinion et pervertit le sens moral. Il faut comprendre qu'un vrai principe est l'énoncé d'une vérité inaltérable; il ne saurait être réduit ou mitigé, et ceux qui le font valoir dans son intégrité, ne doivent pas être taxés d'exagération. »

« Honnêtes gens ! philosophes débonnaires ! moralistes relâchés utopistes, abandonnez donc ce fatal amour de l'équilibre, des jeux de bascule et des mélanges odieux : à force de mettre de l'eau dans le bon vin, vous n'avez plus qu'un liquide incolore et insipide; ce ne sera jamais un breuvage fortifiant et réparateur. »

« Ce n'est pas être bon citoyen que de partager ses sympathies entre la Commune et l'Assemblée nationale, entre la Droite et la Gauche, entre les conservateurs et les radicaux, entre la Révolution et les formes honnêtes de gouvernements. Nous nous perdons par les opinions vagues et par les demi-volontés. Sachons donc articuler nettement ce que nous pensons et ce que nous voulons. »

« Arrière ! ces trembleurs qui tombent en pâmoison devant une expression virile et généreuse. Il faudrait désespérer d'une nation qui n'aurait plus contre l'erreur et l'injustice de mâles accents; ce serait le signe d'une décadence irréversible. La vie se retire quand le cœur a cessé de battre ! »

« Que cette manière de voir prévale, et l'on accordera désormais la préférence aux journaux courageux qui, à leurs risques et périls, défendent noblement nos intérêts menacés; on honnera son estime et ses sympathies à ces titulaires intrépides de la bonne presse, qui se présentent au combat le front haut et la main ferme. Dirigeons-nous de leur côté : là, il y a de l'honneur et de la dignité; là, il y a le germe fécond du salut d'un peuple. » D. F.

Depuis quelque temps les journaux d'Europe annonçaient comme probable la démission de M. de Bismark; elle est aujourd'hui un fait certain.

Quelle en est la cause ? Quelles en seront les conséquences ? Il serait difficile, pour le moment, de répondre à ces questions. La démission pour raison de santé n'est que la monnaie courante de la diplomatie; d'autres raisons s'offrent à la curiosité des investigateurs.

On croit que le mauvais effet de la persécution contre les catholiques de l'Allemagne n'est pas étranger à cet acte de l'ancien président du conseil. D'autres pensent que le mécontentement causé par la loi des Cercles y est pour quelque chose. La vérité sur ce point ne tardera pas être connue. Nous ne connaîtrons aussi qu'un peu plus tard les consé-

quences de la démission de l'homme dont l'action a été si puissante dans ces dernières années.

Cette démission n'est pas une retraite absolue; pour en apprécier la portée, il faudrait savoir dans quelle mesure M. de Bismark continuera à prendre part aux affaires. Sa situation nouvelle nous sera révélée par de prochaines informations.

Ce changement n'en est pas moins très-digne d'attention. M. de Bismark portait sur ses épaules un redoutable fardeau; nous ignorons si d'autres épaules pourront le porter avec la même vigueur. Le nouvel empire d'Allemagne est en travail et ne présente rien de définitif; une crise de gouvernement pourrait bien lui devenir funeste.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

M. Cordier, député, a écrit à M. Ozanne la lettre suivante :

« Versailles, le 18 décembre. »

« Monsieur le secrétaire général, j'avais le plus grand désir de vous adresser une note sur les principaux points que j'ai été appelé à traiter devant la commission anglo-française; mais j'avais, avant tout, besoin de connaître le travail de M. Lamer; il m'est parvenu hier, et aujourd'hui je n'hésite pas à maintenir comme rigoureusement exacts les chiffres inscrits dans la loi du 26 juillet, par rapport aux impressions et aux teintures sur coton. J'ai tenu à m'en assurer d'une manière rigoureuse, et j'ai passé deux jours à Rouen à vérifier mes calculs, avec pièces en main. »

« Ainsi, le droit projeté, qui devait porter sur les garanties, a été effacé, et la preuve, c'est que le quantum de 25 fr. par 100 kilogrammes (je néglige la fraction), que j'avais proposé dans le principe, a été réduit de 4,85 pour les rouges d'Andrinople. Celui des indiennes ordinaires a été réduit à 4 fr. 5 c., abstraction faite des droits afférents aux fils et tissus blanchis. »

« En ce qui concerne le déchet que subissent les calicots écus après blanchiment et teinture, j'ai opéré sur cent pièces et j'ai trouvé le résultat suivant :

« En écu, 9 kilogrammes 400 les 100 mètres; Blanc chiffon, 7 kilogrammes 500 les 100 mètres; différence, 10,6 0/0. »

« Conséquemment, loin de consentir à une réduction, je conclurai plutôt à un relèvement, en raison des nouvelles taxes qui ont été introduites depuis le moment où les calculs ont été arrêtés. »

« Je n'ai reçu qu'hier également la note émanant de la chambre de commerce de Manchester; je n'ose admettre l'idée d'un marchandage du fait d'un corps aussi considérable. Je ne veux y voir qu'une prétention irréfléchie de la part d'hommes habitués à un régime économique absolument libre de toute espèce de taxes directes et indirectes, et qui n'ont pu se rendre compte des charges innombrables qui se répètent à chaque mouvement de l'œuvre industrielle française. »

« Telle est ma déclaration, Monsieur; elle est formelle et sans réserves. Je me propose de l'établir dans un rapport où je consignerais tous les éléments de mes calculs. Si j'ai

commis quelque erreur, qu'on me le démontre ! »

« Mais ce que je tiens à établir, c'est que depuis le premier jour jusqu'au dernier moment, mon travail n'a cessé d'être consciencieux, et je repousse de toute mon énergie l'idée que certaines personnes m'ont prêtée d'avoir voulu faire une œuvre protectionniste, ainsi, du reste, qu'on l'a répandu dans le commerce de Paris, et qu'on l'a même insinué à M. le président de la République. »

« Je n'ai cherché qu'une seule chose : établir strictement, rigoureusement la compensation des droits appliqués aux matières premières. Enfin j'affirme que je suis resté au-dessous de la vérité. »

« Veuillez agréer, etc. »
« Alphonse Cordier, »
« Député à l'Assemblée nationale. »

Brevets d'invention.

Nous donnons sous ce titre et sans discussion l'analyse des brevets de nature à intéresser nos lecteurs :

Laveuse double.

Comme le nom l'indique, l'appareil construit par M. Schaefer, pour l'épuration des poils, de la bourre, de la laine, du coton, etc., se compose de deux machines jumelles et semblables. Ces machines fonctionnent alternativement, afin de fournir une occupation continue à l'ouvrier préposé au travail, la durée du lavage correspondant au temps nécessaire pour vider et charger à nouveau celui des appareils qui se trouvent en repos.

Les deux laveuses disposées parallèlement dans un bac en tôle sont formées chacune d'un récipient ou panier demi-cylindrique en toile métallique, dans lequel sont jetées les matières à traiter. Ledit panier, monté à charnières peut basculer au moyen d'un treuil, pour faciliter l'enlèvement des filaments lavés. De même l'agitateur, fermé d'un arbre en fer autour duquel des bras sont disposés suivant une hélice, est soulevé hors du panier à l'aide du treuil avant le renversement de ce panier. Le tout est recouvert d'une enveloppe demi-cylindrique à clai revolo.

Séchage des cocons.

Après l'étouffage à la vapeur, qui est aujourd'hui le plus généralement en usage, il faut enlever l'excès d'humidité dont se trouvent pénétrés les cocons. Ce séchage s'obtient par une exposition à l'air embaïant, s'il fait beau, ou à l'air chaud, s'il pleut. Puis on rentre les cocons dans des salles ouvertes à tous les vents, on les étend sur des claies par couches de vingt à trente centimètres d'épaisseur, on les retourne chaque jour, pendant les deux ou trois mois qui sont nécessaires à la dessiccation, afin de faire changer de place la chrysalide dont l'humidité altérerait la soie, si le vent restait au contact des mêmes parties du cocon. La dessiccation lente a pour premier inconvénient d'accroître les difficultés du dévidage ultérieur et de nécessiter pour la production d'un kilogramme de grège une quantité supplémentaire de matière première variable entre 500 et 1000 grammes. M. Corneille remplace le procédé habituel par un séchage rapide en exposant les cocons pendant trois jours environ à un courant d'air chaud dont la température est de 40° Réaumur. Le séchage est complet, lorsque la chrysalide, pressée entre les doigts tombe en poussière. Les cocons emballés après cette opération et conservés ainsi jusqu'au moment du filage se dévident dans les mêmes conditions que les cocons frais.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 24 DÉCEMBRE 1872

— 21 —

LES HOUILLEURS DE POLIGNIES

VII

La porte d'aérage

(Suite)

Cette serrure était massive et solide; mais les clous qui la fixaient, rongés de rouille, cédèrent au premier effort, et elle tomba aux pieds des travailleurs.

Alors, Léonard engagea son camarade à se tenir un peu à l'écart et sur ses gardes. Pour lui, il entre-bâilla lentement la porte. Dès que l'ouverture fut assez large pour lui permettre d'introduire son bras, armé d'une lampe de sûreté, dans l'endroit suspect, il en fit l'inspection par un rapide coup d'œil.

La flamme de sa lampe, plongée dans cette atmosphère nouvelle, avait pris tout à coup des teintes bleu foncé et avait si prodigieusement grossi qu'elle sem-

blait devoir fondre son enveloppe métallique. A cette lueur sinistre, Léonard aperçut un chantier de dimensions assez vastes, aux piliers ébrasés, aux boisages rompus, où la ruine et la désolation avaient un aspect plus effrayant encore que dans le chantier de la Vierge-Noire.

Une circonstance surtout le frappa : près du toit de la taille se montraient quelques grosse bulles arrondies, blanchâtres et transparentes, que la moindre agitation de l'air mettait en mouvement. En même temps, Léonard éprouvait aux yeux une sensation légère, que l'on a comparée à celle que pourrait produire le contact d'une toile d'araignée. Cette sensation, la présence de ces bulles ou mofettes, la grosse flamme bleue de la lampe avaient une même et terrible signification : la taille à laquelle on touchait était remplie de grisou, et on ne pouvait essayer de la traverser sans s'exposer aux plus grands périls.

VIII

Le feu grisou.

Quelques secondes d'observation suffirent à Léonard pour reconnaître la vérité; alors, ramenant à lui sa lampe, dont la flamme reprit aussitôt la couleur et les dimensions normales, il s'empressa de refermer la porte.

Mais déjà il ressentait l'effet des miasmes mortels qu'il venait de respirer passagèrement. Il éprouva comme un

tournoiement de tête, et dut s'appuyer contre la paroi de la galerie. Cependant, lorsque Antoine accourut pour le soutenir, le vertige était passé, et Léonard remercia son ami par un signe distraît.

« Ainsi donc, demanda le porion tristement, tu as encore deviné juste... Il y a du grisou ? »

Léonard l'entraîna à quelque distance, afin qu'ils fussent moins exposés à l'action des gaz qui s'échappaient par les jointures de la porte.

Il n'était pas possible de cacher aux deux jeunes filles la cruelle réalité. En l'apprenant Gertrude s'écria :

« Ah ! si encore mon cher Antoine était sain et sauf pour soigner ma pauvre tante infirme ! »

Comment mon père supportera-t-il cette épreuve ? dit Amélie à son tour ; mon Dieu, faites-moi la grâce de bien mourir ! »

« Tout n'est pas perdu encore, reprit Léonard avec émotion ; mademoiselle Amélie, je vous en conjure, ne me brisez pas le cœur quand j'ai besoin de tout mon sang-froid et de tout mon courage pour agir... Antoine, poursuivit-il en s'adressant à son ami, n'as-tu pas entendu parler d'un moyen que l'on employait autrefois, en pareille circonstance, lorsque les procédés aujourd'hui en usage pour la ventilation des houillères étaient encore peu connus ? Chaque matin, un homme couvert de vêtements mouillés et muni d'une perche au bout de laquelle était une mèche allumée,

descendait dans la mine, se couchait à plat ventre et enflammait le gaz qui s'était formé pendant la nuit; après quoi les ouvriers pouvaient vaquer à peu près sans danger à leurs travaux. »

« Oui, oui, j'ai entendu parler de cela, mais on ajoutait que très-souvent le malheureux mineur chargé de cette besogne périssait, suffoqué par l'explosion, ou écrasé par les matériaux qui se détachent pendant le coup de feu, et on a renoncé depuis longtemps à cette dangereuse méthode. »

« C'est pourtant le seul moyen que nous ayons de sortir d'ici, et, en prenant certaines précautions... je suis déterminé à tenter l'expérience. »

« En même temps, il fendait avec sa hache l'extrémité de la perche qui lui avait servi pour sonder l'éboulement, et il assujettissait dans la fente une mèche souffrée qu'il venait de tirer de son sac. »

La témérité de son projet avait frappé de stupeur ses compagnons d'infortune. Amélie balbutia :

« Réfléchissez, Léonard, je vous en supplie... Vous allez vous exposer à une mort presque certaine ! »

« Mais si je ne m'y expose pas, mademoiselle, nous n'en périrons pas moins tous d'ici à une heure. Dans la partie des travaux où nous sommes, l'air ne se renouvelle pas et il se vicie avec une effrayante rapidité... Voyez comme, vous et Gertrude, vous êtes déjà pâles et haletantes !... Moi-même je suis

un poids sur la poitrine, et j'éprouve de la lourdeur dans tous les membres... Il faut nous hâter, vous dis-je, ou il sera trop tard ! »

« Tu as raison, répondit Antoine ; moi aussi, j'ai des bourdonnements dans la tête, et il me semble... Mais si l'un de nous doit braver la mort pour sauver les autres, pourquoi ne serait-ce pas moi ? Il y a ici ma parente et ma fiancée Gertrude, que j'aime de toute mon âme ; il y a Mlle Van Best, ma bienfaitrice et celle de ma famille ; pourquoi laisserais-je un autre sacrifier sa vie pour elles ? »

« Non, non, Antoine, s'écria Gertrude en l'entourant de ses bras ; n'y va pas, je t'en supplie... Mourons ensemble plutôt, à côté l'un de l'autre, la main dans la main, en priant Dieu de nous recevoir dans son paradis ! »

« Tu le vois, mon brave Antoine, tu es aimé, toi ! dit Léonard avec un sourire mélancolique ; conserve-toi donc pour ta mère et pour ta Gertrude. »

« Et vous, Léonard, dit Amélie, en saisissant la main du jeune mineur, n'y a-t-il personne qui vous aime ? N'avez-vous aussi une famille, une... amie, auxquelles votre existence est chère et précieuse ? »

Léonard la regarda fixement ; elle retira sa main et baissa les yeux.

« En effet, reprit Léonard, j'ai un parent qui toujours m'a témoigné une affection paternelle ; mais c'est le protégé et lui accordera le sacrifice ! »